



## Mairie d'Aujols

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 26 AOUT 2015

## COMPTE-RENDU

**Etaient présents** : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Thierry POUZERGUES, Claude MERLI, Michèle BERGOUGNOUX, Anne-Sophie GABET, Pierre BORJON, Flavie TALOU-JAFFRENNOU.

**Absents excusés** : Jean OLLER, Yasmina LOISEAU, Jean-Louis SATTLER.

**Secrétaire de séance** : Michèle BERGOUGNOUX

### Approbation du procès-verbal de la séance du 15 Juillet 2015

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 Juillet 2015 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

### PERSONNEL COMMUNAL : Renouvellement contrat de remplacement agent Ecole

Le renouvellement du contrat de Chantal est établi sur 277 heures sur 13 semaines soit 24h20 annualisé.

Le contrat est validé par les membres du Conseil.

### AFFAIRES SCOLAIRES : Renouvellement contrat mise à disposition personnel PROSPORT

PROSPORT a réalisé pour le compte de la commune d'Aujols le contrat 2015 – 2016 d'Adrien, animateur du périscolaire, avec un nombre d'heure de travail égal à 26,92 heures. Or il manquerait 7 heures par semaine d'activités à Adrien sur la commune d'Aujols car la Communauté des Communes s'est désengagée de 9 heures. La Commune de Cieurac prend en charge 2 heures. La difficulté pour la commune d'Aujols est de faire intervenir Adrien sur ce complément d'heures qui sera facturé obligatoirement par PROSPORT.

Le Conseil demande de connaître les clauses en cas de rupture de contrat par une partie, de demander à PROSPORT de trouver une activité complémentaire sans garantie que cette demande aboutisse.

**Délibération** : le conseil délibère pour signer le contrat de mise à disposition du personnel afin de valider la présence nécessaire d'Adrien dès la rentrée scolaire.

### AFFAIRES SCOLAIRES : Autorisation signatures conventions Commune / Associations pour les activités périscolaires

Des associations peuvent intervenir pour la réalisation des activités du périscolaire.

**Délibération** : le conseil délibère et décide à l'unanimité d'autoriser la signature des conventions par le Maire.

### AFFAIRES SCOLAIRES : Tarif repas cantine pour l'année scolaire 2015 - 2016

Le tarif repas est fixé à 3,31 euros pour l'année scolaire 2015 - 2016.

**Délibération** : Le tarif est validé par l'ensemble des membres.

Il est proposé d'étudier avec les communes du RPI une prise en charge d'une partie des frais de transport des repas par les parents ainsi qu'une étude sur ce qui est pratiqué sur d'autres communes.

### AFFAIRES SCOLAIRES : Fixation montant des frais de fonctionnement aux Communes hors RPI

2 élèves scolarisés à Aujols sont domiciliés à Cremps, 1 élève est domicilié à Concots et 1 élève à Esclauzels. La Commune de Lalbenque demande une participation de 540 euros aux communes extérieures au RPI. La Commune d'Aujols décide de se baser sur le même montant.

**Délibération** : Le tarif de 540 euros est validé par l'ensemble des membres.

## CCPLL : Maintien du périmètre

La loi NOTRe risquant de modifier le périmètre de l'actuelle Communauté de Communes dont dépend la commune d'Aujols, les élus communautaires, qui ne souhaitent pas modifier la composition de l'actuelle Communauté, ont fait le choix de se doter d'un projet territorial complété d'un pacte fiscal et financier, ce qui permettrait de justifier leur choix auprès de la Préfecture. Madame le Maire demande aux membres Conseil Municipal de préciser leur position par rapport au périmètre actuel : maintien ou modification ?

**Délibération** : Le maintien du périmètre est validé à l'unanimité.

## AVAP : Point sur l'avancement du dossier

Madame le Maire a proposé à Michèle BERGOUGNOUX de travailler sur le cahier des charges afin de mettre en page le document. Afin qu'il soit présenté en commission dès que possible.

## ACCESSIBILITE : Point sur l'avancement du dossier

Des documents Cerfa doivent être complétés avant le 27/09/15. Il y a lieu d'établir un document par bâtiment public à mettre aux normes d'accessibilité.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Ecole** : Le photocopieur est à retirer de l'école. Il peut être proposé 50 euros, dans l'état, au SICTOM qui doit aménager dans de nouveaux locaux et qui recherche du matériel de bureau.
- **Cimetière** : Le prêt est débloqué pour le 15/09/15.
- **Affaires scolaires** : La réunion scolaire aura lieu Lundi 31 Août 2015 à 18H30 avec les parents d'élève, la nouvelle institutrice, le personnel encadrant.

1300 euros sont alloués aux dépenses scolaires et étaient jusqu'à présent gérés par l'institutrice. La commune règlera directement les dépenses de l'école à compter de l'année scolaire 2016.

- **Gouttières appentis au cimetière** : Un devis a été demandé et s'élève à 470 euros pour 7 ml de gouttières en zinc.
- **Courrier** : Proposition pour le passage d'un camion ambulant Snack le Jeudi. Il lui sera demandé si un passage le samedi est possible.
- **Vidange** : 2 offres ont été faites. Cette année c'est l'entreprise DE JESUS qui est retenue. Une circulaire avec les tarifs sera envoyée à tous les Aujolais.
- **Veillée du parc** : Une pré-inscription d'Aujols a été réalisée. Le thème proposé est l'Histoire Géologique du Quercy. Les membres du Conseil valident ce choix..
- **Agrandissement de la carrière Belmon** : classée en zone N qui n'est pas correcte, une modification simplifiée de la zone du PLU est à prévoir.
- **Employé municipal** : Un RDV est prévu à la Médecine du Travail le 16/09/15 pour Bruno DELAPIZE. Il souhaiterait un aménagement de son poste.

Un emploi CUI-CAE est étudié dans le cadre du remplacement de Bruno qui s'élèverait à 270,67 euros pour 20h soit 135 euros / mois. Il est proposé de débiter les démarches au vu des délais de mise en place.

- **Travaux commune** : Le matériel présent à l'extérieur du presbytère sera remis dans le garage, la chape dans ce dernier ayant été faite et la table de ping-pong sera installée le Vendredi 28/08/15.